



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES



itefa@unsa.org



06.07.71.49.28

COMPTE RENDU DE LA CAP DU CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES DU 17 MARS 2011

ORDRE DU JOUR

Formation Plénière :

- Point 1 :** Approbation du procès-verbal de la CAP du 25 Novembre 2010 ;
- Point 2 :** Titularisation d'un travailleur handicapé ;
- Point 3 :** Demandes de détachement ;
- Point 4 :** Demande d'intégration ;
- Point 5 :** Réductions d'anciennetés au titre de 2009 ;
- Point 6 :** Examen des demandes de mutation et de prise en charge par voie de détachement ;
- **Questions diverses.**

* * * * *

Point 1 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2010

Approuvé à l'unanimité.

Point 2 : TITULARISATION D'UN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

Prolongation du stage de 6 mois.

Point 3 : DEMANDES DE DÉTACHEMENT

Avis favorables à la prise en charge par voie de détachement de M. Jafar GHALEM (Ministère de la Défense) au Cabinet du Ministre de la Ville (*conducteur automobile*) et de M. Fabien GUILLEMAIN (Ministère de la Défense) au Cabinet du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé (*conducteur automobile*).

Point 4 : DEMANDE D'INTÉGRATION

Avis favorable à l'intégration de Mme Michèle PIETRI, (Ministère de l'Éducation Nationale), à la DRJSCS de Corse.



Point 5 : RÉDUCTIONS D'ANCIENNETÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2009

- **Année 2009 : Services Territoriaux et établissements publics**

Effectif évalué : 328

Effectif évalué hors dernier échelon : 286

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2009 : 257

Nombre de mois de RA attribués : 237

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 18

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 27

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 129

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 174

- **Année 2009 : Secteur Santé Administration Centrale (adjoints techniques)**

Effectif évalué : 92

Effectif évalué hors dernier échelon : 74

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2009 : 68

Nombre de mois de RA attribués : 67

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 5

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 12

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 28

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 45

Nombre de mois de RA non utilisés : 20

- **Année 2009 : Secteur Travail Administration Centrale (adjoints techniques)**

Effectif évalué : 37

Effectif évalué hors dernier échelon : 29

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2009: 25

Nombre de mois de RA attribués : 24

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 1

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 6

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 9

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 16

Nombre de mois de RA non utilisés : 1

- **Année 2009 : Agents Principaux des Services Techniques**

Effectif évalué : 5

Effectif évalué hors dernier échelon : 3

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2009: 3

Nombre de mois de RA attribués : 1

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 0

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 0

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 1

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 1

Nombre de mois de RA non utilisés : 2

- **Année 2009 : Chefs de Service Intérieur**

Effectif évalué : 20

Effectif évalué hors dernier échelon : 16

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2009: 15

Nombre de mois de RA attribués : 12

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 0

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 1

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 10

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 11

Nombre de mois de RA non utilisés : 3

Point 6 : EXAMEN DES DEMANDES DE MUTATION ET DE PRISE EN CHARGE PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

15 collègues ont fait des demandes de mutation sur 66 structures. **Deux seulement** ont pu obtenir satisfaction suite à la publication de 2 postes à la bourse interministérielle.

Il est à noter qu'aucun collègue de notre Ministère n'a demandé de mutation sur ces résidences, ce qui a permis ces deux prises en charge par voie de détachement.

	Affectation actuelle	Nouvelle Affectation
DEMOISSY Patrice	Ministère de l'Education Nationale	ARS 76
REJENT Jean-Yves	Ministère de la Justice	INJS 75

Questions diverses

Création d'un emploi fonctionnel d' APST : Agent Principal des Services Techniques

L'emploi fonctionnel d'APST est régi par le **décret n°75-888 du 23 septembre 1975**.

❖ *Cet emploi est attaché au poste occupé* et non à la personne.

➔ Il est pourvu par voie **de détachement** d'adjoints techniques comptant au moins 3 ans de services effectifs en cette qualité et d'adjoints techniques principaux.

→ La durée de détachement serait fixée à 5 ans renouvelables.

→ Il existe **deux catégories d'Agent Principal des Services Techniques** :

- **APST de 2^{ème} catégorie** pour les adjoints techniques qui dirigent les activités d'un service technique ou d'un atelier chargé de l'exécution de travaux de haute technicité.
- **APST de 1^{ère} catégorie** pour les adjoints techniques qui assistent et suppléent les fonctionnaires responsables des services techniques particulièrement importants.

→ Suite à l'enquête menée par les ministères sociaux afin de recenser les différentes fonctions exercées par tous les adjoints techniques du Ministère et identifier les fonctions éligibles à l'emploi fonctionnel d'APST, il a été décidé la création de **64 postes** :

- **23 postes d'APST de 1^{ère} classe** ;
- **41 postes d'APST de 2^{ème} classe**.

→ Ce projet d'emplois fonctionnels sera examiné lors du CTPM d'avril 2011.

→ Les nominations devraient avoir lieu **en juillet 2011**.

Pour les prochaines CAP n'hésitez pas à appeler vos élus

Claude PARIS (02.99.02.27.86)

Valentin THÉNARD (05.90.48.91.50)

Yves-Pierre CORNEIL (01.44.38.38.78)

Michel CIANI (01.44.38.23.64)

Alain LAPOUSSIN (03.21.60.30.05)

Jacques GAREL (02.99.02.22.00)



**Le Service Public
au cœur**

TOUTE L'INFORMATION SYNDICALE ET PROFESSIONNELLE SUR :

<http://itefa.unsa.org>